



Conditions générales de réservation du Gîte d'étape de Comus Chez Dine et Lo

1 RESERVATION : La réservation devient ferme lorsque les arrhes de 25% du prix du séjour et d'un exemplaire du contrat signé par le client ont été retournés au gîte d'étape de Comus « Chez Dine et Lo », et ceci avant la date limite figurant sur le contrat.

2 REGLEMENT DU SOLDE : Le client s'engage formellement à verser au gîte d'étape de Comus « Chez Dine et Lo », le solde de la réservation 30 jours avant son arrivée. Si celui-ci n'a pas été réglé, en accord avec le gîte d'étape, il sera à régler en fin de séjour avec les consommations et les prestations supplémentaires. Tout repas prévu non annulé au moins 72h avant, sera facturé en intégralité. Modalités de paiement : espèces, carte bleue ou chèque bancaire.

3 INSCRIPTION TARDIVE : En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigé à la réservation.

4 ANNULATION : Toute annulation doit être notifiée au gîte d'étape de Comus « Chez Dine et Lo » par mail.

Pour toute annulation du fait du client, la somme remboursée à ce dernier par le gîte d'étape de Comus « Chez Dine et Lo » sera faite comme suit :

- Annulation plus de 30 jours avant le début du séjour pour les réservations entre le 01 juin et le 30 septembre : 100% des arrhes remboursés.

- Annulation plus de 30 jours avant le début du séjour pour les réservations entre le 01 octobre et le 31 mai : 80% des arrhes remboursés.

- Annulation entre 8 et 30 jours avant le début du séjour, les arrhes sont remboursées à hauteur de 50%.

- Annulation à moins de 8 jours avant le début du séjour, les arrhes sont conservées sauf cas de forces majeures.

En cas de non-présentation du client il ne sera procédé à aucun remboursement des sommes versées.

5 INTERRUPTION du SEJOUR : En cas de séjour écourté par rapport à la réservation initialement prévue, le prix correspondant à la réservation initiale de l'hébergement reste intégralement acquis par les gérantes du gîte. En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

6 REGLEMENT INTERIEUR : Sabots et sacs pour les affaires personnelles fournis (chaussures de randonnée et sac à dos interdits aux étages du bâtiment). Pour le bien de l'environnement et de tous, ne pas laisser les chauffages allumés dès lors que la pièce est vide. Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans l'enceinte du bâtiment (prévoir gamelle et couchage spécifique). Il est demandé le respect d'autrui en toutes circonstances, ainsi que le respect des locaux et de leur état de propreté.

Respect des règles de sécurité (Interdiction de fumer dans l'ensemble du bâtiment)

Draps de voyage (ou sac de couchage) obligatoire. Réservation possible de draps auprès du gîte (demander à l'avance). Pour la gestion libre : Le nettoyage et le rangement de tout ce qui a été utilisé est demandé.

Le gîte d'étape ne serait être tenu responsable des affaires personnelles des clients. Le gîte est un lieu de convivialité ou chacun doit le respect de ses voisins. Il est entendu que chacun est prêt à partager les repas avec d'autres personnes et les lieux collectifs se doivent d'être utilisés dans le respect de tout le monde.

Horaires du gîte :

- Ouverture des dortoirs/chambres à partir de 17h
- Heure de départ avant 10h
- Repas du soir : 19h
- Petit déjeuner : entre 7h30 et 8h30

7-TAXE DE SEJOUR La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès de l'hébergeur qui la reverse ensuite au trésor public.

Signature client

Date